



Inspection des passagers par imagerie millimétrique

Les appareils d'imagerie millimétrique corporelle, plus connus sous la dénomination « body scanner », sont largement utilisés aux Etats-Unis. Ils sont conçus de manière à faire apparaître les objets dissimulés entre les vêtements et la peau.



Démonstration sur l'aéroport de Paris-CDG

Demandée par les plus hautes autorités de l'État suite à la tentative d'attentat du 25 décembre 2009, une démonstration de portique d'imagerie millimétrique a eu lieu entre le 8 mars et le 17 mai 2010 au terminal 2E de l'aéroport Roissy-Charles-De-Gaulle, en zone de pré-embarquement pour le contrôle complémentaire des passagers volontaires à destination des Etats-Unis.

Elle visait à mesurer les performances et à étudier les conditions d'emploi de l'appareil mais aussi à évaluer la perception qu'en avaient les passagers et les personnels engagés dans les tâches de sûreté.

Toutes les dispositions nécessaires quant à la préservation de la santé et de l'intimité des personnes ont été mises en œuvre, en relation avec l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé et avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.



Principaux enseignements

Cette nouvelle technologie est prometteuse. Elle permet même de détecter des objets prohibés non métalliques et l'acceptation par les passagers et les agents de sûreté s'est révélée bonne.

Des progrès restent à réaliser en matière de détection sur certaines parties du corps et de taux de fausse alarme, mais aussi de débit de passagers pour améliorer la fluidité et la rapidité des contrôles.



Contact STAC

Jean Luc MICONI

Partenaires

- DSAC Nord
- Aéroports De Paris
- Préfecture de Seine-Saint-Denis/SP Roissy
- Sté VISIOM
- Sté ICTS



service technique de l'Aviation civile